



ROWING CANADA AVIRON
DESCRIPTION DE POSTE
COORDONNATEUR(TRICE) DU PARCOURS EN PARA-AVIRON

- 1.0 DESCRIPTION :** Coordonnateur(trice) du parcours en para-aviron
- 1.1 ORGANISATION :** Association canadienne d'aviron amateur
- 1.2 TITRE :** Coordonnateur(trice) du parcours en para-aviron
- 1.3 CATÉGORIE D'EMPLOI :** Temps partiel (environ 0,5 ETP)
- 1.4 SUPERVISEUR(E) IMMÉDIAT(E) :** Directeur de la haute performance

2.0 RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

2.1 GÉNÉRAL

L'un des objectifs de Rowing Canada Aviron est d'améliorer l'accessibilité et l'inclusion de l'aviron au Canada pour les athlètes en situation de handicap, de créer les conditions propices au développement du para-aviron à la base et d'établir un parcours de développement à long terme pour les para-athlètes en haute performance.

Le (la) coordonnateur(trice) du parcours en para-aviron est responsable de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie de parcours pour le para-aviron de haute performance au Canada, fondée sur les pratiques exemplaires en matière de recrutement et de mobilisation des para-athlètes aspirant à faire partie de l'équipe nationale, tout en fournissant des orientations et des attentes claires pour performer sur la scène internationale.

Il est attendu que le (la) coordonnateur(trice) du parcours en para-aviron travaille en étroite collaboration avec l'entraîneur(e)-chef du para-aviron et le directeur de la haute performance afin d'atteindre les objectifs suivants :

1. Favoriser les conditions propices au développement des programmes de para-aviron au sein des clubs et des universités
2. Établir un parcours de développement à long terme pour les para-athlètes en para-aviron de haute performance, en optimisant les partenariats avec les provinces, les clubs et d'autres organismes du parasport.
3. Élaborer une stratégie nationale de compétitions et d'événements en para-aviron.
4. Développer des réseaux afin d'optimiser les occasions d'identification et de transfert de talents.
5. Fournir un encadrement technique aux entraîneurs et aux para-athlètes participant aux programmes de performance en para-aviron.

La personne retenue devra se déplacer, au besoin, afin d'assurer l'exercice de ses fonctions. Le plan de travail annuel détaillé sera élaboré en consultation avec le directeur de la haute performance.

Le (la) coordonnateur(trice) du parcours en para-aviron doit se conformer à l'ensemble des codes de conduite de Rowing Canada Aviron applicables à ses activités.

2.2 RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES

- A. Élaborer une stratégie de parcours pour le para-aviron de haute performance au Canada, comprenant :
1. Le recrutement des para-athlètes.
 2. La progression de la performance / profil de médaille d'or.
 3. Le processus de classification.
 4. Le développement d'un groupe d'entraîneurs et de personnes-ressources possédant une expertise technique et mécanique.
- B. Créer les conditions propices au développement des programmes de para-aviron à la base au sein des clubs et des universités.
1. Contribuer à des stratégies de mobilisation en para-aviron au niveau communautaire, inclusives et fondées sur les meilleures pratiques dans le parasport.
 2. Élaborer une stratégie de compétitions et d'événements inclusifs pour les para-athlètes.
 3. Exercer un rôle de leadership au sein de la communauté du para-aviron et offrir un espace de partage des pratiques exemplaires et des occasions entre les entraîneurs et les para-athlètes.
 4. Fournir des conseils et un accompagnement relativement aux occasions de financement par subvention dans le milieu du parasport.

C. Établir un parcours de développement à long terme pour les para-athlètes en para-aviron de haute performance.

1. Concevoir, mettre en œuvre et gérer une campagne nationale de recrutement de talents en parasport, conformément à la vision globale du programme de haute performance.
2. Sensibiliser et former les partenaires et les parties prenantes aux épreuves du volet paralympique et aux classifications admissibles des handicaps.
3. Agir comme point de contact pour les para-athlètes potentiels et les entraîneurs travaillant avec des athlètes en développement.
4. En collaboration avec l'entraîneur(e)-chef du para-aviron, organiser et gérer des camps d'entraînement, des séminaires, des ateliers et d'autres activités de développement pertinentes pour les para-athlètes et les entraîneurs identifiés, conformément au plan global de haute performance.
5. Maintenir des listes d'athlètes participant aux initiatives de recrutement et faciliter leur intégration au parcours en para-aviron.
6. Établir des liens avec le Comité paralympique canadien et entre les partenaires du système en ce qui a trait au développement du système ainsi qu'aux initiatives d'identification et de transfert de talents.

D. Classification

1. Assurer la liaison avec World Rowing, le Comité paralympique canadien et les classificateurs nationaux de RCA afin de veiller à ce que les athlètes soient adéquatement classifiés et documentés.
2. Développer des occasions d'accès à la classification et continuer à informer la communauté de l'aviron des différentes catégories de classification.
3. Tenir à jour le registre et les dossiers appropriés des para-athlètes ainsi que leur statut de classification.
4. Développer et maintenir un réseau national de classificateurs.

3. Compétences recherchées

- Expertise démontrée dans le parasport et les systèmes sportifs de haute performance.
- Solide capacité de réflexion stratégique, systémique et axée sur le développement de parcours.
- Expérience démontrée en recrutement d'athlètes, en identification et en transfert de talents.
- Expérience dans la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation de programmes sportifs à l'échelle nationale.

- Capacité à établir et à maintenir des relations de travail efficaces avec des organisations nationales, provinciales, des clubs et des partenaires.
- Connaissance du para-aviron et/ou des environnements sportifs paralympiques, incluant les systèmes de classification et les critères d'admissibilité.
- Expérience en soutien à la formation des entraîneurs, au développement technique et à la mise en œuvre de programmes de performance.
- Solides compétences en gestion de projets, incluant la planification, la mise en œuvre et les rapports.
- Excellentes aptitudes en communication écrite et orale, avec la capacité de mobiliser des parties prenantes diversifiées.
- Capacité démontrée à travailler de façon autonome dans un rôle à temps partiel et décentralisé nécessitant des déplacements.
- La connaissance de Sport Canada, de À nous le podium et/ou des cadres de financement et de gouvernance en haute performance constitue un atout.

4. Degré d'autonomie

Le (la) coordonnateur(trice) du parcours en para-aviron est responsable de superviser et de diriger l'élaboration et la mise en œuvre du parcours en para-aviron de Rowing Canada Aviron. La personne relève du directeur de la haute performance, qui en assure l'évaluation du rendement.

5. Pouvoir décisionnel

Le (la) coordonnateur(trice) du parcours en para-aviron dispose de l'autorité nécessaire pour diriger et gérer les secteurs de programme identifiés, conformément aux politiques et aux budgets approuvés. Toute décision en dehors de ce cadre doit être approuvée par le directeur de la haute performance.

6. Indicateurs clés de rendement (ICR)

(Les ICR suivants sont des indicateurs proposés qui seront quantifiés annuellement en collaboration avec la personne retenue et avec son accord.)

1. Le succès des para-athlètes en para-aviron dans le cadre de compétitions nationales et internationales, mesuré par une progression démontrant une amélioration sur la période visée.
2. Le nombre de para-athlètes impliqués dans le parcours de haute performance.

3. L'augmentation de la participation en para-aviron aux compétitions nationales, régionales et de sélection, ainsi qu'au programme de suivi des athlètes.
4. La participation aux initiatives de formation des entraîneurs et l'augmentation du nombre d'entraîneurs impliqués en para-aviron, du programme « Apprendre à ramer » jusqu'à la haute performance.
5. Le maintien de listes détaillées des athlètes potentiels et identifiés, ainsi que de leurs indicateurs de performance.
6. L'augmentation du nombre de para-athlètes en para-aviron répondant aux normes de performance de RCA.

Ce poste est assujéti à la disponibilité du financement. Le financement de ce poste est assuré par Sport Canada et À nous le podium.